

## Toujours pas d'indemnisation suite à l'incendie du marché de Bujumbura

@rib News, 29/01/2015 - Source Xinhua Deux ans après l'incendie qui a rasé le Marché central de Bujumbura au Burundi (photo), les victimes de cet incendie se sont plaintes de n'avoir toujours pas reçu l'indemnisation qui leur avait été promise. "Après avoir perdu tous mes biens dans l'incendie, j'ai cherché un autre endroit que je pourrais me permettre de louer pour ouvrir une boutique. J'ai payé beaucoup d'argent pour la louer", a déclaré un boutiquier, Ildephonse Nizigiyimana.

Il paye un loyer mensuel de 100.000 francs burundais (64 dollars USD) tandis qu'il ne payait auparavant que 15.000 francs burundais par mois (9,6 dollars) au Marché central de Bujumbura. Le gouvernement burundais avait promis de rembourser les victimes de l'incendie, mais deux années ont passé maintenant et il n'y a toujours eu aucune suite, a-t-il dit. "Une fois le marché ravagé par l'incendie, le gouvernement burundais a mobilisé des fonds auprès de la communauté internationale et de partenaires locaux. Nous avons été informés que l'argent nous serait versé, mais jusqu'à présent nous n'avons reçu aucune indemnisation pour nos pertes", a-t-il dit. Immaculée Bararwandika, une femme d'affaires qui possédait une boutique au Marché du village juste à côté du Marché central de Bujumbura, a rapporté avoir perdu tout son capital dans l'incendie, ajoutant que ce capital était un prêt bancaire. "Tout mon capital brûlé dans ce marché. La banque continue de me demander de rembourser l'argent. Je me bats pour rembourser ce prêt, mais il est trop difficile d'obtenir de l'argent de la banque. Ici, je loue un petit stand pour 250.000 francs par mois (160 dollars), mais il est éloigné de la clientèle. Gagner de l'argent devient vraiment difficile", a-t-elle dit. Le gouvernement a effectué un recensement des anciens occupants du Marché central de Bujumbura, en leur disant que cette identification visait à permettre de rembourser les victimes, mais les gens attendent toujours l'argent, explique Mme Bararwandika. Certains des anciens occupants du Marché central de Bujumbura, expulsés par l'incendie qui a rasé cet endroit le 27 janvier 2013, ont ouvert des boutiques dans des marchés autour du centre-ville. Grâce au soutien apporté par des partenaires locaux et internationaux, le gouvernement burundais construit actuellement un marché temporaire pour les victimes dans le quartier de Ngagara. "Si le marché temporaire de Cotebu pouvait ouvrir rapidement, nous n'aurions pas besoin de payer tout cet argent pour louer des stands sur des marchés privés", a déclaré M. Bararwandika. Les décombres du bâtiment du Marché central de Bujumbura n'ont pas encore été déblayés du site, faisant craindre l'apparition d'un foyer de maladie. Le Syndicat général des commerçants du Burundi (SYGECO) a appelé à mener une enquête approfondie pour déterminer l'origine réelle de l'incendie, ainsi qu'à indemniser les victimes de l'incendie. Quelques jours après l'incendie, l'Avocat Général burundais Valentin Bagorikunda a déclaré que cet incendie avait été provoqué par une défaillance électrique dans les stands du marché. Le SYGECO a également appelé les dirigeants de partis politiques qui doivent participer aux élections nationales de ce pays d'Afrique de l'Est entre mai et septembre à inscrire dans leur programme la reconstruction du Marché Central de Bujumbura.